F128

M. LAURIER

C'est un radical, admirateur de Papin et de l'Enfant Terrible.— La personnification du libéralisme.

M. Laurier entre en campagne. Il demande à la province de lui donner sa confiance, de l'élever sur le pavois. Quels sont ses titres ? C'est ce qu'il importe de discuter.

M. Laurier a déjà un passé. Voilà plus de vingt ans qu'il se consacre à la politique. Il a été ministre, il est chef de l'opposition. Le premier rôle lui a encore moins réussi que le second. Il a péroré fréquemment depuis quelques années, il a un peu agi, il a beaucoup laissé faire. Son parti l'a gâté en surfaisant son talent.

D'instinct M. Laurier est un radical. Au temps où l'Institut Canadien guerroyait contre l'autorité religieuse, il était un des esprits dirigeants. Il connut Papin, l'admira, il applaudit Dessaules, il collabora à l'*Union Nationale* de Médéric Lanctot, plus tard il fut le disciple de J.-B. Eric Dorion, l'Enfant Terrible, il continua son *Défricheur* et l'enterra même avec tous les honneurs.

Voilà qui peut faire connaître la pente de ses idées religieuses.

Laissé à lui-même, M. Laurier serait un républicain, un annexionniste. Comme il ne serait pas prudent d'arborer pareilles couleurs, il se contente de prôner l'indépendance. Or,

F5012
L6843
C75L
C.1

l'indépendance, c'est l'annexion déguisée. Plus tard elle pourrait être autre chose, quand nous compterons quelques millions d'âmes de plus et que notre assiette politique et économique se sera raffermie. Aujourd'hui, nous serions encore trop faibles pour ne pas être entraînés dans le gouffre américain.

Chaque année le Club National de Montréal donne un dîner entrecoupé de discours plus ou moins échevelés. A ces agapes, les jeunes disent ce que les vieux n'osent proférer. M. Laurier assiste parfois à ce dîner et ne manque jamais de boire avec ses amis à l'indépendance du Canada. Voilà six ans, il y a prononcé un discours qu'on pourrait à peine tolérer comme un péché de jeunesse. Pauvre de forme, vide de fond, rempli d'idées fausses, dangereuses, il est même plein d'insultes à l'adresse de notre population. Quelques extraits serviront à nous édifier à cet égard (voir *La Patrie*, 21 mai 1884).

Malheureusement, il y a ce soir parmi nous une place, qui doit toujours rester vide, un siège qui ne doit jamais se remplir : celui de notre ami Bienvenu. Pour moi, quand j'ai appris cette fin prématurée, je n'ai pu m'empêcher de faire un retour sur le passé, et de constater une fois encore, combien la mort a été implacable pour nous, combien elle s'est plu à frapper nos têtes les plus chères, les plus aimées, et celles qui promettaient le plus. Elle nous a enlevé à la fleur de l'âge des hommes éminents auxquels notre ami M. Prévost faisait allusion il y a un instant ; M. Papin.....(appl.)..... un des plus beaux caractères que notre époque ait jamais vus. Elle nous a enlevé à la fleur de l'âge Eric Dorion, le cœur le plus pur, le plus patriote, le plus désintéressé que le Canada ait jamais produit sans exception (appl.) Elle nous a enlevé Charles Laberge ; elle nous a enlevé Charles Daoust, une des plus belles intelligences de notre époque, qui, dans sa courte carrière, n'a pu nous donner la mesure de son talent ; et enfin, elle nous a enlevé notre ami Bienvenu.

Joseph Papin, Eric Dorion, Charles Daoust, Charles Laberge, tous collaborateurs de l'*Avenir*, tels sont les chers morts que M. Laurier a cru devoir évoquer à ces agapes démocratiques. Tels sont les noms qu'il cite comme modèles à la jeunesse libé-

rale, transformée pour le quart d'heure en *nationale*. Et il est des soi-disant conservateurs qui ne sont pas scandalisés !

Papin, est-il besoin de le répéter, proposa au Parlement, en 1855, d'établir des écoles communes. Il ne voulait pas d'enseignement religieux dans les écoles. En présentant sa fameuse motion il alla jusqu'à dire : " Il ne peut y avoir de religion " d'Etat, et s'il en est ainsi, l'ETAT NE PEUT EN AUCUNE " FAÇON DONNER DE L'ARGENT POUR L'ENSEIGNE- " MENT D'AUCUNE FOI RELIGIEUSE. Le mode d'édu- " cation suivie jusqu'à ce jour, a été loin d'être satisfaisant. Il " nous faut un système général, applicable à toutes les parties " de la province, et qui fasse disparaître les préjugés des catho- " liques et des protestants." J. B. Eric Dorion—l'Enfant Terrible—fut le principal rédacteur de l'*Avenir*, journal qui écrivait entre autres insanités : " L'histoire de la Papauté, pendant " une longue suite de siècles, est l'histoire de tous les crimes " qui ont déshonoré l'humanité.....Les prêtres sont de petits " tyrans qui tiennent le peuple dans un état d'abjection."..... " Le clergé catholique du Canada est bien trop riche, la dîme " lui donne une influence indue dont il a tant abusé pour le " malheur du pays (18 janvier 1850)." Charles Daoust rédigea et l'*Avenir* et le *Pays*, son successeur naturel. Charles Laberge se rallia plus tard à l'école de Montalembert, soit l'école libérale catholique, que Pie IX a appelée la pire des pestes—*pessissima pesta*. Il a été même l'objet d'une conférence à la *Patrie*, dans laquelle le héros des $5,000 dit que " Laberge appartenait à " l'école de Montalembert, QUI *avait déjà répandu dans le* " *monde entier les vrais principes du libéralisme politique* QUE " *tous les chefs canadiens avaient accepté*, QUI *représentaient et* " *représentent encore les véritables sentiments du pays*, et QUI " n'ont été répudiés plus tard par Cartier QUE pour servir les " besoins de cette école politico religieuse, fondée en opposi- " tion au sentiment national si puissant *jusqu'alors*, et pour " créer l'agitation religieuse dans le but de faire oublier les

" dangers réels de la situation politique." Ouf! M. Mercier doit avoir du sang sauvage dans les veines. Pareil style trahit son origine!

S'il existait quelques doutes sur le fait que ces messieurs ont été rédacteurs de l'*Avenir*, nous pourrions les dissiper en reproduisant la note suivante qui parut dans le *Défricheur* (1864):

Collaborateurs: J. B. E. DORION, JOSEPH PAPIN, Joseph Doutre, CHARLES LABERGE, CHARLES DAOUST, D. E. Papineau, Joseph Lenoir, Rodolphe Laflamme, C. Duranceau, C. F. Papineau, V. P. W. Dorion, C. H. Lamontagne, Magloire Lanctôt, E. U. Piché, Gustave Papineau.

On voit que tous les héros préconisés par M. Laurier y figurent au premier rang!

***

L'homme qui ne veut pas de compromis, de concessions

Continuons à citer le discours de M. Laurier où il s'est peint sous un si triste jour:

.....

Monsieur le président, vous avez proposé la santé du parti libéral, au nom du Club National, eh bien, pour moi, s'il est une chose que je lui souhaite, c'est d'être composé d'hommes de cette trempe; *c'est-à-dire d'hommes qui ne connaissent ni les concessions ni les compromis louches*: c'est qu'il soit composé d'hommes qui aient dans leur cœur le flambeau brûlant du patriotisme et qu'aucune nécessité ne saurait faire devier du sentier éclairé par cette lumière intérieure.

Cette botte évidemment s'adressait à M. Mercier. M. Laurier n'aime pas les hommes qui connaissent les concessions ou les compromis louches. Voilà qui l'a empêché de siéger dans le Conseil Privé à côté de feu l'honorable M. Cauchon qu'il détestait cordialement. Voilà qui aurait jamais dû l'empêcher de figurer à côté de M. Mercier, le héros des $5,000, l'homme

qui brûlait de se coaliser avec les conservateurs. Mais il est des accommodements même avec la vertu farouche de M. Laurier, l'inventeur des *human devices*.

***

M. Laurier insulte les Canadiens-Français.—Il prétend que nous ne méritons pas l'indépendance parce que nous ne sommes pas patriotes ! !

Ecoutons maintenant le chef libéral insultant toute la population :

Vous, messieurs du club National, vous qui êtes encore dans la vigueur de l'âge, vous qui avez encore toutes les illusions de la jeunesse, *vous marchez à pas de géant dans la voie du progrès* et sans coup férir, vous sautez par dessus tous les obstacles. Je suis encore assez jeune pour comprendre vos élans enthousiastes, mais je ne le suis plus assez pour me faire illusion sur les choses sérieuses. Moi aussi, je voudrais voir se réaliser vos espérances ; moi aussi je voudrais voir poindre le jour auquel vous aspirez..... mais je suis obligé de prendre les choses telles qu'elles sont, et je suis obligé de me poser cette question : le jour est-il arrivé où nous pourrions demander l'indépendance de notre pays ?

Messieurs, rappelez-vous une chose. Si toute la population était composée de gens de la trempe des membres du Club National, nous serions indépendants à l'heure qu'il est, mais les hommes comme vous ne sont qu'une minorité dans le pays. Si aujourd'hui, nous ne sommes pas indépendants, si nous sommes encore une colonie, la faute, si faute il y a, n'en est pas à la métropole, MAIS AU PEUPLE CANADIEN QUI, AVOUONS-LE, NE MERITE PAS SON INDEPENDANCE.

Messieurs, avant d'arriver à l'indépendance, il faut apprendre au peuple de ce pays à être patriote, CAR JE N'HESITE PAS A DIRE QU'IL MANQUE DE PATRIOTISME. Je puis le dire en toute sûreté, parce que la réponse est inscrite en lettres manifestes, dans les bulletins de notre représentation.

Regardez ce qui se passe à Québec. Sur soixante-cinq députés, vous en comptez quinze dans le parti libéral. Me dira-t-on que nous sommes un peuple de patriotes ? Me dira-t-on que le peuple qui a pu ne pas

ressentir les abominations dont nous avons été victimes depuis le mois d'octobre 1879 est un peuple de patriotes? Pour ma part—je le regrette pour mon pays—mais je le répète, NOTRE PEUPLE MANQUE DE PATRIOTISME. Comment, messieurs, lorsque le parti qui a fait le vingt-neuf octobre, la plus noire trahison dont l'histoire d'aucun pays fasse mention; lorsque le parti qui a fait tomber la tête d'un patriote martyr, lorsque ce parti a pu dans de telles circonstances trouver grâce devant le peuple, et que la population au lieu de clouer ces traîtres au pilori, les a absous, même plus, les a récompensés, me direz-vous qu'il y a là du patriotisme?

Si nous avions notre independance, qu'en ferions-nous? *Je crains que nous serions au rang de ces peuples qui mettent la chose publique bien au-dessous de leur intérêt privé. Je crains que nous descendrions au rang des peuples du Mexique, du Guatemala, de l'Amérique du Sud et de tant d'autres.*

AVOUNS-LE, LE PEUPLE CANADIEN NE MERITE PAS SON INDÉPENDANCE. JE N'HÉSITE PAS A DIRE QU'IL MANQUE DE PATRIOTISME. SI NOUS AVIONS NOTRE INDÉPENDANCE QU'EN FERIONS-NOUS? JE CRAINS QUE NOUS SERIONS AU RANG DE CES PEUPLES QUI METTENT LA CHOSE PUBLIQUE AU-DESSOUS DE LEUR INTÉRÊT PRIVÉ. JE CRAINS QUE NOUS DESCENDRIONS AU RANG DES PEUPLES DU MEXIQUE, DU GUATEMALA, DE L'AMÉRIQUE DU SUD ET DE TANT D'AUTRES. Ainsi s'exprimait M. Laurier. Si ces paroles n'étaient pas reproduites du compte rendu sténographique de la *Patrie*, on pourrait croire qu'il est invraisemblable qu'il les ait jamais prononcées.

Est-il possible d'insulter notre population d'un façon plus ouverte, plus sanglante? M. Laurier veut nous mettre au rang des peuples efféminés, avachis de l'Amérique du Sud, quand il devrait savoir que, s'il est un peuple viril, ami de la liberté, fort de lui-même, plein de confiance dans l'avenir, c'est bien le peuple franco-canadien.

De l'indépendance nous n'en voulons pas présentement parce qu'elle pourrait être un danger national, parce qu'elle pourrait nous livrer à la république américaine, qui représente

pour nous l'absorption de tous les éléments qui vont s'y jeter. Voilà ce que nos pères ont compris en 1775-76, quand ils ont refusé les avances alléchantes des Lafayette et des Rochambeau; voilà ce que leurs descendants, commandés par de Salaberry, ont compris en repoussant 8,000 Américains au jour mémorable de Châteauguay; voilà ce que les hommes de 1891, fidèles à leurs traditions, savent comprendre en restant fidèles à tout un passé qui pour eux représente l'autonomie, la conservation de toute une race.

***

Les libéraux de fraîche date sont des traîtres d'après M. Laurier!

Encore une perle de ce discours ineffable:

Nous qui sommes du parti libéral, nous avons un privilège, *un privilège qui est peut-être en même temps notre malheur.* Comme l'a dit M. Préfontaine, il y a un instant, n'est pas libéral qui veut.—Horace disait de son temps: " Nascuntur poëtæ." Eh bien, moi je dis: On naît libéral. (Appl.) Celui qui n'a pas le privilège d'être libéral à sa naissance, ne pourra jamais le devenir; *et celui qui n'étant pas né libéral, le devient par la suite, manquera aux principes libéraux, et deviendra un traître et un renégat,* un Flynn ou un Paquet. (Appl.) Il ne pourra pas rester parmi nous. Notre privilège, notre devoir à nous, c'est de marcher en avant, c'est de tracer la route pour nos concitoyens. Ce que je dis là, ne s'applique pas seulement aux libéraux canadiens; cela s'applique aux libéraux du monde entier. Notre devoir c'est d'entraîner les masses avec nous. Nous ne réussissons pas toujours; les conservateurs réussissent mieux aujourd'hui. Mais quant à nous, si nous avons un peu moins de succès, nous avons au moins la noble satisfaction de faire beaucoup plus pour le peuple qu'ils ne font.

Un privilège qui est peut-être en même temps notre malheur: voilà une définition tout à fait neuve du libéralisme. Nous recommandons cette perle aux collectionneurs de choses curieuses.

Celui qui n'étant pas né libéral, le devient par la suite, manquera aux principes libéraux et deviendra un traître et un renégat. Attrapez M. Mercier qui avez commencé votre carrière politique en faisant l'apothéose du parti conservateur, en jurant que vous vouliez mourir dans les plis du drapeau censervateur. Vous êtes marqué inévitablement du sceau du *traître* et du *renégat*. Attrapez sir Richard Cartwright qui n'avez brûlé les dieux conservateurs que depuis que sir John Macdonald, ayant donné ses préférences à sir Francis Hinck, refusa de faire de vous un ministre des finances. Et combien d'autres, qui n'étant pas nés libéraux, ont siégé ensuite aux côtés de M. Laurier? Et M. Gladstone qui, né tory de vieille roche, est ensuite devenu chef libéral, ne va-t-il pas s'empresser de protester? Oui, vous tous libéraux d'aujourd'hui qui n'avez pas sucé à la mamelle le lait du libéralisme, vous êtes de la race des traîtres et des renégats! C'est M. Laurier qui le proclame. Il ne vous reste plus qu'à vous incliner devant cet oracle.

***

Les déclarations protectionnistes de M. Laurier.—Il brûle aujourd'hui ce qu'il a adoré.

Passons maintenant à cette partie de son discours où M. Laurier s'efforce de démontrer que les libéraux sont pétris de bons principes, à l'encontre des conservateurs. Il suffit presque de le citer pour le confondre :

En 1875 et en 1876, *lorsque* notre parti était au pouvoir, nous avons subi cette crise commerciale, si terrible, *dont* vous vous rappelez bien, et c'était l'opinion de la majorité de la population de ce pays, *qu'un* changement dans le tarif eût remédié au mal; l'opinion était *qu'une* augmentation dans les taxes produirait des résultats bienfaisants. Je n'ai pas à discuter si cette opinion était fondée ou non. Dans les rangs du parti conservateur, il y avait controverse sur ce point. Je constate simplement ce fait-ci, *que* les chefs du parti libéral, n'admettant pas la

manière de voir de l'opinion publique, ne croyant pas *que* les affaires pussent bénéficier du changement *qu'on* proposait, refusèrent de donner leur appui à la proposition, et il en est résulté *que* nous avons perdu le pouvoir ; je crois sincèrement *que* si les libéraux avaient fait cette concession à l'opinion publique, nous serions au pouvoir aujourd'hui. A tout événement *quelqu'eût* été le résultat, le fait est là. D'un autre côté, *quelle* a été la conduite du parti conservateur. Il a fait volte face, et nous l'avons vu de libre-échangiste *qu'il* était devenir protectionniste et promettre à l'électorat de cette province de faire revivre l'âge d'or par l'application de cette doctrine.

Evidemment, M. Laurier est incapable—malgré tous les *que* et les *qu'on* dont il assaisonne son langage—de dire toute la vérité. Il est bien vrai que M. Mackenzie refusa de donner au pays la protection demandée. Ce refus fut l'une des causes de sa chute, mais ce n'est pas la seule. L'incompétence, l'extravagance, les bévues administratives auraient seules suffi à lui faire perdre le pouvoir. Sans doute que la plupart des chefs conservateurs étaient libres échangistes en théorie, mais ils ont compris que le libre-échange absolu étant impossible avec les Etats-Unis, il fallait de toute nécessité se protéger contre un pays qui inondait notre pays du surplus de sa production et écrasait nos industries naissantes.

Si M. Mackenzie était libre-échangiste, ni M. Laurier, ni M. Letellier, ni M. Joly, ni M. Pelletier, ni M. Mercier, ni M. Beausoleil, ni M. David, ni M. Richard, ni M. Workman, ni. M. Charlton, ni M. Patterson, ni M. Jetté ne l'étaient. En 1871 et 1872, ils demandaient à grands cris la protection. Faudra-t-il citer pour la centième fois des déclarations publiques que tout le monde connaît ?

Nous allons tout d'abord montrer le manque de sincérité de M. Laurier par les paroles suivantes qu'il prononçait en 1871 dans un discours à la Chambre locale de Québec :

Il y a déjà bien des années le grand patriote que nous venons de perdre, l'honorable L. J. Papineau, cherchant un remède à nos maux d'alors,

résumait sa politique à ce sujet dans ce simple précepte : " Il ne faut rien acheter de la métropole. " Je suis d'opinion que cette politique s'impose à nous aujourd'hui avec autant de force qu'à l'époque même où elle était formulée. C'est pour nous, nous surtout Canadiens d'origine française un devoir de créer une industrie nationale... La principale cause du mal dont nous souffrons vient de ce que jusqu'à présent, la production du pays n'a pas égalé sa consommation.

Cinq ans plus tard, M. Laurier se proclamait encore protectioniste, affirmait que la protection est nécessaire à une jeune nation afin que ses ressources puissent atteindre leur plein développement. Si j'étais en Angleterre, s'écriait-il je m'avouerais libre échangiste ; mais je suis Canadien, né et résidant ici, et je crois que nous avons besoin de la protection ? Recueillons les paroles même qu'il prononçait à la séance du 10 mars 1876 de la Chambre des Communes (Voir *Débats* p. 605) :

Ce que mon honorable ami (M. Masson) a dit à propos de mes tendances vers la protection est parfaitement vrai, *et je ne nie pas avoir été protectioniste, ce que je suis encore.* Je suis un protectioniste modéré...

On ne peut nier que le libre-échange ou la protection doit être appliqué d'après les besoins d'une nation. Si l'on se place au point de vue que le libre-échange doit être la politique finale d'une nation, *on ne peut nier que la protection soit nécessaire à une jeune nation, afin que ses ressources puissent atteindre leur plein développement.*

J'imagine que les conservateurs les plus obstinés admetteront que la liberté est la condition naturelle du commerce, comme celle de toutes les choses humaines, et le libéral le plus obstiné admettra aussi bien qu'il ne faille pas élever une muraille de Chine autour de notre pays pour le séparer du monde extérieur, *il est quelquefois bon et prudent d'établir sur nos frontières quelques forts détachés pour protéger notre territoire contre l'invasion étrangère.*

Donc, je puis m'accorder avec mon honorable ami de Terrebonne quand il dit que la question de savoir s'il faut accepter le libre-échange ou la protection dépend de la condition dans laquelle se trouve le pays. Si j'étais en Angleterre, je m'avouerais libre-échangiste; *mais je suis Canadien, né et résidant ici,* ET JE CROIS QUE NOUS AVONS BESOIN DE LA PROTECTION

JE CROIS QUE NOUS AVONS BESOIN DE PROTECTION ! ! Qui croirais que c'est là le langage que tenait il y a quelques années l'apôtre du libre-échange absolu avec les Etats-Unis.

En 1877, M. Laurier se préparait à abdiquer ses idées protectionnistes, mais il soutenait encore que la protection était indispensable à certaines industries. Nous citons des *Débats*, page 922 :

Je suis d'avis qu'il y a certaines industries qui ne sauraient être établies sans l'aide de la législature. Et cela je le dis ouvertement en face de mes amis politiques.

On pourra me demander alors pourquoi je soutiens la politique du gouvernement. A cela je réponderai que c'est parceque nous avons suffisamment de protection.

Il ne faut pas perdre de vue que le tarif est approprié à la situation. Il est vrai qu'il y a un déficit, mais il n'est que temporaire. Un peu plus d'économie l'aura bientôt comblé·

Arrivent les élections de 1878, 1882 et 1887. M. Laurier s'est-il déjugé ? Pas que nous sachions. On se souvient du fameux discours prononcé par M. Blake à Malvern aux élections de 1887. Ce discours indiquait-il un programme libre-échangiste ? promettait-il le libre-échange au cas où les libéraux arriveraient au pouvoir ? Pas du tout. M. Blake disait alors (22 janvier 1887) :

" Je ne connais aucun homme si favorable qu'il soit au libre-échange pour le Canada, qui ait encore suggéré et je n'en connais aucun qui puisse suggérer un plan praticable par lequel on puisse rencontrer nos grandes dépenses autrement que par l'imposition continue de taxes très élevées sur des articles semblables à ceux que nous fabriquons ou que nous pouvons fabriquer ou sur la matière première. J'invite le libre-échangiste le plus ardent à nous soumettre une solution plausible de ce problème, et je soutiens qu'il doit le faire avant de songer à appliquer le libre-échange au Canada. Je n'ai pas cru que ce problème fut soluble de mon temps, et, s'il y a eu quelque chance de le résoudre, elle a été détruite par l'énorme augmentation de nos charges annuelles et par

d'autres circonstances survenues depuis. La question a cessé d'être une affaire politique pratique. "

Jusqu'en 1887, M. Laurier croyait donc avec M. Blake que pour faire face à nos dépenses il faut imposer des droits très élevés sur les articles que nous fabriquons ou pouvons fabriquer au Canada. Aujourd'hui il demande qu'on supprime les droits sur les artictes américains, ce qui du coup nous ferait perdre **$8,000,000** de revenu, outre **$8,000,000** que nous perderions sur les articles des autres pays. Il veut nous mener tout droit à la taxe directe, taxe inévitable avec une pareille mesure qui serait en même temps la ruine de nos industries.

***

M. Laurier se prononce contre une indemnité à la province pour ses chemins de fer. — $5,000,000 obtenues malgré lui ! !

Le peuple manque de patriotisme ! Il ne mérite pas l'indépendance, s'était écrié M. Laurier, au début de sa fameuse harangue du Club National. Ceux qui manquent de patriotisme, ce ne sont pas les électeurs mais bien de prétendus chefs comme lui qui ne craignent pas de trahir leurs plus chers intérêts.

M. Laurier a été de tout temps l'instrument aveugle des grits. Il a plié comme un roseau entre les mains de M. Mackenzie. Il s'est fait depuis le porte-voix de sir Richard Cartwright. Pour leur faire la cour, il leur a sacrifié la cause protectionniste, qui avait une importance vitale. Pour leur faire la cour, il leur a sacrifié en toute occasion les intérêts de la province, Québec n'occupant qu'un rôle insignifiant, humiliant, sous le régime néfaste de 1874-78. Et quand M. Blake réussit à supplanter M. Mackenzie, il trouva en M. Laurier un instrument non moins aveugle de ses volontés.

Citons un exemple inoubliable, qui devrait mériter à M. Laurier l'éternelle disgrâce des électeurs de la province.

On se souvient que, dans la session fédérale de 1884, les députés conservateurs réussirent, après beaucoup d'efforts, à obtenir pour la province une indemnité de $12,000 par mille pour nous indemniser de la construction de notre grande ligne du Nord, devenue partie intégrale du chemin du Pacifique. Il réussirent également à obtenir un réajustement de la dette, ce qui valut encore à la province la somme ronde de **$2.549,-213.** Ces deux réclamations nous rapportèrent environ **$5,000,000,** soit un revenu annuel à cinq pour cent d'intérêt de **$250,000**. C'était le salut de la province dans l'état embarrassé de nos finances. A la condition naturellement de ne pas tomber dans les griffes des vautours qui nous ravagent présentement.

Qui l'aurait cru ? Il s'est trouvé un Canadien-français, un député fédéral, un chef de parti, pour élever la voix contre cette indemnité et pour proclamer que Québec était traitée avec partialité, au détriment des autres provinces. On a bien vu des chefs de parti se plaindre que leur province était traitée injustement—tel fut l'honorable Joseph Howe soulevant toute la Nouvelle-Ecosse— ; mais jamais encore on n'en avait vu un seul soutenir qu'elle recevait trop de largesses. Il était réservé au parti libéral de nous donner ce prodige dans la personne du grand patriote qui a pour nom M. Laurier.

Qui a poussé le député de Québec-Est à cette trahison nationale ? Toujours son asservissement au parti grit.

C'est au mois d'avril 1884 que M. Blake présenta sa fameuse motion par laquelle il combattait l'octroi des $12,000 par chaque mille du chemin du Nord dans la province de Québec. Elle se lit comme suit :

Que cette Chambre doit exprimer l'opinion que le gouvernement canadien, en indemnisant les provinces d'une partie de leur dépense pas-

sée pour chemins de fer, devrait tenir compte de la dépense locale antérieure dans d'autres provinces pour des chemins de fer qui pour la plupart ont été reconnus avoir été construits dans l'intérêt général du Canada ; et cette Chambre regrette que le gouvernement TOUT EN PROPOSANT UNE MESURE DE SECOURS POUR UNE PROVINCE, n'ait pas proposé une mesure équitable et preportionnelle de secours quand à la dépense locale dans les autres provinces.

M. Blake ne désigne pas la province ainsi favorisée, mais chacun savait qu'il s'agissait de Québec.

Tout le faux de cette proposition saute aux yeux. M. Blake voulait mettre sur un même pied le chemin de fer du Nord, tronçon important du Pacifique, avec les chemins locaux qui avaient été construits dans d'autres parties du pays. Cette proposition était essentiellement injuste, car Ontario ayant déjà reçu $12.000 par mille pour la construction du Canada Central, et plus de **$20,000,000** étant dépensés dans cette province pour les fins du Pacifique, il s'agissait tout simplement de rendre justice tardive à Québec en lui donnant une indemnité sur la même base. Pour indemniser toutes les autres compagnies qui ont bâti des chemins locaux, il eût fallu vider le trésor. C'est bien assez qu'il nous faille subventionner les entreprises nouvelles, ce qui représente chaque année une large saignée à notre caisse. M. Blake a-t-il jamais songé à cela ?

Qui fut le premier à faire queue à M. Blake et à appuyer cette proposition aussi injuste qu'anti-patriotique ? M. Laurier, le jeune Papineau, le patriote par excellence. Au grand scandale de toute la Chambre, il développa cette proposition dans un discours qui restera comme un monument d'ignorance et d'aveuglement inspiré par l'esprit de parti.

Qui le croirait encore ? Un seul libéral français, M. Bourassa, a eu le courage de ne pas trahir et de voter contre cette proposition. Tous les autres ont trahi, emboîtant le pas derrière MM. Blake et Laurier. Nous les livrons à la vengeance de l'opinion publique justement indignée.

Pour que la province connaisse ses amis et ceux qui ne le sont pas, nous allons publier la liste des députés qui ont voté pour et contre l'amendement de M. Blake. Comme de droit les noms des députés de Québec qui ont trahi sont inscrits en lettres noires afin que le peuple ne les oublie pas.

POUR L'AMENDEMENT BLAKE

Allen, Allison (Lennox), Armstrong, AUGER, Bain, (Wentworth), BECHARD, BERNIER, Blake, Cameron, (Middlesex), Campbell (Renfrew), Cartwright, Casey, CASGRAIN, CATUDAL, Charlton, Cockburn, Cook, Davies, Irvine, Innes, Kirk, Landerkin, LAURIER, McCraney, McIntyre, McIsaac, McMullen, Mills, Mulock, Paterson, (Brant), Platt, Ray, RINFRET, SCRIVER, Somerville (Brant) Somerville (Bruce) Springer, Sutherland (Oxford), Thompson, Trow, Vail, Watson, Weldon, Wheeler, Wilson, Yeo—55.

CONTRE

Allison, (Hants), Amyot, Bain, (Soulanges), Baker, (Missisquoi), Bell, Belleau, Benoit, Benson, Bergeron, Bergin, Billey, Blondeau, Bolduc, Bossé, BOURASSA, Bourbeau, Brecken, Bryson, Burns Cameron (Inverness), Cameron, (Victoria), Campbell, (Victoria), Carling. Caron Chapleau, Cochrane, Costigan, Coughlin, Coursol, Curran, Cuthbert, Daly, Daoust, Dawson, Désaulniers, Desjardins, Dickinson, Dodd, Dugas, Dundas, Dupont Fortin, Foster, Gault, Gigault, Girouard, Gordon, Grandbois, Guilbault Guillet, Hackett, Haggart, Hall, Hay, Hickey, Homer, Houde, Hurteau, Ives, Jamiesson. Kaulbach, Kilver, Landry, (Kent), Landry (Montmagny), Langevin, Lesage, McDonald (Kings), Macdonald (sir John), McDonald, (cap Breton, Macintosh, Macmillen, (Middlesex) McMillen (Vaudreuil), McCallum, McCarthy, McDougall, McGreevy, McLelan, Massue, Mitchell' Montplaisir, O'Brien, Orton, Ouimet, Paint, Pinsonnault, Reid, Riopel, Robertson, (Hastings), Royal, Scott, Small, Sproule. Stairs, Sutherland,(Selkirk), Tassé, Taylor, Temple, Tilley, Tupper, (Cumberland), Tupper (Pictou), Tyrwhitt, Valin, Wallace, (York), White (Cardwell), White (Hastings) White (Renfrew) Williams, Wood, (Brockville), Wood (Westmoreland), Woodworth, Wright—111.

Après avoir ainsi trahi, les députés libéraux de Québec, sauf

M. Scriver, profitèrent du vote sur la motion principale pour se rallier aux conservateurs. En hommes chevaleresques, ils désertèrent leur chef, M. Blake, qui se trouva n'avoir plus que 34 partisans. Ils ne manqueront pas de se vanter de ce vote, après avoir travaillé à faire avorter la mesure ministérielle et priver leur province d'une indemnité dont elle avait si grandement besoin.

Plus tard, M. Laurier a voulu se défendre de ce mauvais vote et de ce discours anti-patriotique. Dans cette malheureuse harangue du Club National, qui seule suffirait à le perdre, il risqua l'excuse boiteuse que voici :

Lorsque le gouvernement a voulu, dit-il, introduire ses résolutions à l'effet d'indemniser la province de Québec pour l'argent qui avait été mis dans la construction d'un chemin de fer qui fait actuellement partie du Pacifique, *M. Blake demanda la même justice pour les autres provinces que pour Québec.* Pour ma part, j'ai secondé de grand cœur M. Blake et je l'ai appuyé. *J'ai dit, et je puis le dire ici, qu'il n'y avait pas plus de raison de donner à la province de Québec, qu'aux autres parties du pays, et que la même raison existait également pour donner la même compensation à Ontario.* Eh, messieurs, quel est l'homme qui faisait cette demande ? C'était l'honorable Edward Blake ; c'était le plus grand patriote que nous ayons aujourd'hui ; c'était l'homme d'Etat le plus éminent que notre pays ait encore produit : c'était le plus beau caractère..... (Appl.) c'était messieurs, un homme qui, pendant toute la dernière session, a été l'avocat des minorités, *et le défenseur en particulier de la province de Québec.* (Appl).

Ici M. Laurier trompe sciemment le public. Québec n'a pas été indemnisée pour un chemin purement local, ainsi que le proposait M. Blake pour les autres provinces, mais parce que le chemin du Nord formait partie du Pacifique. Notre grande ligne transcontinentale ne devait être subventionnée d'abord que jusqu'au lac Nipissing, son terminus primitif, mais M. Mackenzie se départit le premier de cet arrangement en subventionnant le Canada Central, qui était le prolongement

du Pacifique, jusqu'à Pembroke. Cette ligne, avons-nous dit, reçut un octroi de $12,000 par mille. En 1884, le gouvernement conservateur accorda la même subvention à la province de Québec pour la partie du Pacifique qui se trouve dans ses limites. Il ne s'est pas arrêté à nos frontières. On sait que, poursuivant cette politique, il a octroyé des subsides considérables pour permettre au Pacifique d'arriver à la mer par la voie la plus courte.

Il est donc injuste de prétendre, comme l'ont fait MM. Blake et Laurier, que la province de Québec a été traitée d'une façon exceptionnelle. Nous avons été mis sur le même pied que les autres provinces : voilà tout.

Il est également ridicule de voir M. Laurier poser en défenseur d'Ontario. Les gens de cette province n'ont pas pour habitude d'attendre ses mouvements pour se protéger ; il a été dépensé—avons-nous dit—au moins **$20,000,000** dans les limites d'Ontario pour la construction du Pacifique : de sorte que cette province ne saurait se plaindre. Quel patriote que ce M. Laurier ! Peu lui importe Québec et ses intérêts, ce qui le préoccupe c'est de savoir si nous ne maltraitons pas les autres. Ame large et généreuse !

Par un même effort de logique, M. Laurier fait de M. Blake un *défenseur particulier de la province de Québec.* Et cette motion qui avait pour but d'enlever à Québec son indemnité,—qui était pour elle presque une question de vie ou de mort financièrement—était-ce là l'acte d'un défenseur particulier de nos intérêts ? Si M. Blake est notre meilleur champion, comment se fait-il que M. Laurier et tous ses partisans, moins M. Scriver, lui ont tourné le dos, lorsque les amendements de l'opposition furent rejetés, pour se rallier au gouvernement. Qui trahissait alors nos intérêts ? Etait-ce M. Blake ou M. Laurier ?

Et si ce crédit de $12,000 par mille était une criante injustice, comment M. Laurier a-t-il pu la sanctionner par son vote

après l'avoir dénoncé? Impossible d'expliquer cette inconsistance d'une façon tant soit peu satisfaisante.

Nous ne voulons ôter à M. Blake aucune parcelle du mérite qui peut lui appartenir. S'il a des sympathies pour nous, tant mieux. S'il veut suivre à notre égard l'exemple de son illustre père, nous saurons lui rendre justice, quelles que soient nos dissidences politiques. Jusqu'à présent leur rôle contraste assez sensiblement: Samuel Hume Blake votait en 1849 pour accorder une indemnité à nos compatriotes victimes des troubles de 1837; Edward Blake a voté en 1884 pour refuser à la province de Québec une indemnité tout à fait juste et légitime et proclamée telle par les quatre-cinquièmes des députés. Samuel Hume Blake donna ses sympathies aux victimes des évènements de 1837; Edward Blake mit à prix la tête de Riel et souleva le fanatisme des grits d'Ontario, alors qu'il était le premier ministre de cette province. En quoi leur rôle se ressemble-t-il? Que M. Laurier nous le dise.

***

Les alliés grits de M. Laurier.— Ils prétendent que sir John Macdonald fait trop pour la province!!

Si l'on veut constater combien a été anti patriotique l'attitude de M. Laurier sur la question de l'indemnité de **$2,500,000** accordée à la province de Québec, si l'on veut constater avec quelle hostilité cette mesure de secours, qui était en même temps un acte de justice, a été accueillie par le parti grit, que l'on nous dit maintenant si sympathique à notre race, à notre province, on n'a qu'à lire les organes grits du mois d'avril 1884.

Ce que les grits n'avaient pas osé dire trop ouvertement en chambre, leurs journaux l'ont répété sur tous les tons. A les croire, la province d'Ontario était indignement volée, dépouillée, sacrifiée au profit de Québec! Tous les millions qui

allaient couler dans la province sous forme de subsides de chemin de fer, c'est autant de millions que l'on arrachait à Ontario ! Les mauvais jours d'avant la Confédération, alors que Québec avait la part du lion, allaient revenir, si la population d'Ontario n'y mettait ordre ! Les députés conservateurs d'Ontario qui ont voté ces millions à Québec étaient dénoncés comme ayant trahi les intérêts de leur province ; le *Globe* a même affiché leurs noms en grosses lettres noires.

Voilà en quelques mots le langage que tinrent ces bons grits. N'est-ce pas que l'heure est bien choisie de les embrasser, de les cajoler, de les encenser, de soupirer après leur alliance ?

Si l'on veut des preuves, nous allons en fournir. Tous les journaux grits ont fait entendre le même refrain, depuis le *Globe* jusqu'au dernier de ses satellites. L'orchestre grit résonnait alors avec un ensemble parfait quand il s'agissait de dénoncer Québec et tout ce qui s'y rattache !

On sait que M. Mills est député de Bothwell et lieutenant de M. Laurier. Il était alors le directeur du *London Advertiser*. Eh bien, si l'on veut connaître la pensée secrète des chefs reformistes à notre sujet, qu'on lise ce journal et l'on sera pleinement édifié sur ce point. Voyons d'abord ce qu'il disait dans son numéro du 16 avril 1884

Le public est maintenan. saisi des résolutions du gouvernement concernant les chemins de fer, et il peut tout à son aise juger de leur caractère réel. Il s'appercevra de la tentative faite de secourir Québec sous le couvert d'une subvention aux chemins de fer en général. La somme que Québec recevra en vertu de ces résolutions sera d'environ $9,000,000. Il y a nombre d'entreprises dans l'Ouest qui ont autant besoin de secours que celles qui ont été secourues et cependant elles n'en reçoivent aucun. Nous n'approuvons pas cette tentative faite pour se servir du contrôle d'entreprises locales en vue d'influencer le pays d'une manière indue en faveur de chefs tories sans scrupule. La valeur de ces travaux ne peut être pleinement appréciée que par ceux qui résident dans la localité.

Subventionner tous les chemins de fer équivaut à laisser chaque localité développer elle-même ses entreprises propres. Qu'est-ce que la popu-

lation du Canada en général connait de la valeur du chemin de fer de la Gatineau ? Qu'est-ce que la population de Manitoba et d'Ontario connait de l'utilité d'un chemin de fer à Paspébiac ?

Il ne saurait guère y avoir de doute que le chemin de fer local de Leamington à Essex-centre, et celui de Belmont à London sont requis tout autant que ceux qui reçoivent des secours du gourernement ; et cependant on les a laissés de côté. DE FAIT CE PLAN COMPORTE POUR ONTARIO DES SACRIFICES CONSIDÉRABLES EN FAVEUR D'ENTREPRISES LOCALES DANS LES AUTRES PROVINCES. IL VA ÊTRE DÉPENSÉ $9,000,000 POUR DES ENTREPRISES LOCALES : LA POPULATION D'ONTARIO EN DEVRA PAYER $5,000,000 TANDIS QUE SES PROPRES CHEMINS DE FER NE RECEVRONT QUE $600,000. ET L'HISTOIRE SE CONTINUERA AINSI JUSQU'A LA FIN DU CHAPITRE PARCE QUE LES PARTISANS DE SIR JOHN DANS ONTARIO SOUFFRIRONT QUOI QUE CE SOIT, tandis que ceux des autres provinces, bien que partisans politiques ne sont pas des adeptes superstitieux et ne souffriront aucun mauvais traitement pour l'amour de leur chef !

Neuf millions pour Québec et six cent mille piastres seulement pour Ontario ! Et sur ces neuf millions, cinq sont payés par les contribuables d'Ontario. Voilà ce qu'écrivait M. Mills dans le *London Advertiser* pour blaguer le public.

M. Mills mentait en disant que ces $9,000,000 avaient pour but de subventionner des entreprises purement locales. C'est tout le contraire, puisque le gros lot se rattache au chemin du Nord et aux autres chemins qui doivent prolonger la ligne du Pacifique jusque dans les provinces maritimes. Il se gardait bien d'ajouter qu'Ontario a eu, pour sa part du Pacifique seulement, plus de $20,000,000, sans compter plusieurs millions affectés à d'autres lignes qui s'y rattachent. Et l'on veut faire croire que Québec est privilégiée.

Passons maintenant à un autre article du *London Advertiser* en date du 21 août :

Un correspondant du *Mail*, de Toronto, déclare que la raison qui fait accorder une subvention de $12,000 par mille, au chemin de fer entre

Ottawa et Québec c'est que le gouvernement Mackenzie a accordé une subvention égale au Canada Central entre Pembroke et Callendar, CETTE ASSERTION EST DES PLUS MALHONNÊTES BIEN QUE SIR JOHN AIT EU L'EFFRONTERIE DE LA FAIRE, AU COURS DE LA DISCUSSION SOULEVÉE SUR LA PROPOSITION DU GOUVERNEMENT. M. BLAKE EN A FAIT BONNE JUSTICE EN SIGNALANT LE FAIT QUE LE CHEMIN DE FER DE CALLENDAR A PEMBROKE A ÉTÉ CONSTRUIT NON PAS DANS L'INTÉRÊT DE TORONTO MAIS DANS CELUI DE MONTRÉAL.CE CHEMIN NE FAISAIT PAS PARTIE DU RÉSEAU DES CHEMINS DE FER D'ONTARIO MAIS DE CELUI DE QUÉBEC ; pour établir cette chose au-delà de tout doute, il démontra que sir Charles Tupper avait lui-même déclaré que Callendar était le terminus du Pacifique à l'Est, et que si de l'aide était donnée au réseau de Québec par le moyen d'une subvention au chemin de fer de Callendar à Pembroke, il aurait été nécessaire de subventionner de même une ligne s'étendant du côté de Toronto. IL EST ABSURDE DE CONSIDÉRER LE CHEMIN DE FER DE PEMBROKE ET CALLENDAR COMME FAISANT PARTIE DU RÉSEAU D'ONTARIO. CE CHEMIN, A LA VÉRITÉ, PASSE DANS LA PARTIE EST D'ONTARIO, MAIS IL FAIT PARTIE COMME CHACUN LE SAIT, DE LA LIGNE PRINCIPALE DU PACIFIQUE RELIANT LE NORD-OUEST A MONTRÉAL.

Admirons le raisonnement ! Le Canada Central traverse Ontario, mais comme il se soude au chemin du Nord, il a donc été construit au profit de Québec. Dans sa haine insensée, le *London Advertiser* veut porter à notre débit les chemins de fer même bâtis dans Ontario. On pourrait en dire autant des chemins construits à Manitoba ou dans toute autre province. C'est trop fort !

L'*Advertiser* a l'air de croire—M. Blake ayant fait cette glorieuse découverte—que toute la province d'Ontario se trouve concentrée dans la région qui converge à Toronto. Parce que le chemin du Canada Central aboutit à l'Est de la province, il ne veut pas le considérer comme une entreprise d'Ontario. Très flatteurs pour leurs compatriotes de l'Est, ces braves gens de l'Ouest ! Et la ville d'Ottawa, qui est le terminus du Canada Central, n'existe-t-elle pas dans Ontario ? On ne saurait blaguer plus effrontément.

Dans son numéro du 18 avril, l'*Advertiser* dénonçait comme

traîtres à leur province les députés d'Ontario qui ont approuvé l'indemnité accordée à Québec, affirmant que la politique de sir John A. Macdonald a toujours été de tout donner à Québec, au dépens d'Ontario. C'est le vieux refrain. Prenons-en note :

Au sujet de la subvention aux chemins de fer le *Journal of Commerce* remarque que Québec reçoit $7,479,100, les provinces maritimes $1,060,-400 et Ontario $636,800. La même feuille ajoute qu'il n'est guère possible de voir comment les résolutions pourront satisfaire les députés d'Ontario, vu surtout qu'on les croit généralement nées d'une promesse faite à la députation de Québec, comme moyen de lui faire approuver le prêt à la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique,

Le *Times*, d'Hamilton, est l'une des principales étoiles de la constellation grite. Tout comme l'*Advertiser*, ce journal criait bien haut que la province d'Ontario était saignée au bénéfice des autres provinces et de Québec notamment. C'est toujours la même ritournelle. Voici d'abord un article du 15 avril :

Les résolutions des chemins de fer, accordant plus de $9,000,000 aux chemins de fer provinciaux, dont la plupart sont situés dans la province de Québec, ont été votées d'emblée hier à la chambre des Communes. Cette dernière a rejeté avec mépris l'amendement de M. Blake, déclarant que si les dépenses faites par Québec devaient être prises en considération, celles faites par les autres provinces devaient l'être de même. Sir John Macdonald a le premier accusé M. Blake de sectionalisme. Les tories d'Ontario sont restés fidèles à leur chef; avec lui ils ont déclaré par leurs votes qu'Ontario n'avait pas droit à la même libéralité que Québec. ONTARIO, LA PROVINCE LA PLUS RICHE ET LA PLUS POPULEUSE, DOIT PAYER LA PLUS GRANDE PARTIE DE CES SUBVENTIONS, QUÉBEC DONNE PEU ET RETIRE BEAUCOUP. Pareille chose ne pouvait être accomplie sans le vote des députés conservateurs d'Ontario. La population de cette province approuve-t-elle la conduite de ses représentants ? Le prêt de $30,000,000 à la compagnie du Pacifique doit-il profiter à Ontario au point qu'elle puisse payer à Québec 7 à 8 millions, parce que les députés de cette dernière province ont voté en faveur de ce prêt ?

Le 17 avril, le *Times* revenait à la charge dans des terme plus véhéments. Qu'on lise encore :

SOUS LE RÉGIME MACDONALD, ONTARIO A TOUT A PERDRE DE RESTER DANS LA CONFÉDÉRATION. La population de cette province pourrait vivre facilement, mais sir John Macdonald prélève sur elle un tribut qui lui sert à acheter l'appui politique des autres provinces, LES MILLIONS QU'IL A PROMIS DE VERSER AU TRÉSOR DE QUÉBEC ET D'EMPLOYER A CONSTRUIRE DES VOIES FERRÉES EN CETTE PROVINCE DOIVENT ÊTRE GAGNÉS PAR LE TRAVAIL DE LA POPULATION D'ONTARIO quand l'argent aura été donné les gens d'Ontario qui l'auront fourni n'auront rien obtenu en échange. Si la Confédération doit dégénérer en une conspiration permanente des autres provinces pour s'engraisser des fruits du travail d'Ontario, un peuple né pour la liberté ne saurait souffrir longtemps pareille indignité. Il faudra plus que des remodeleurs de comté et des fonds de corruption pour forcer les députés d'Ontario à appuyer sir John Macdonald si le travail de la session qui achève doit être considéré comme un exemple de ses dispositions envers cette province.

Le *Toronto News* n'est pas un journal de parti à proprement dit, quoique ses tendances soient grites. Il est assez curieux de voir ce qu'il dit de l'amendement de M. Blake et de son discours dans son numéro du 15 avril :

Dans son discours prononcé samedi dernier au sujet des subventions proposées par le gouvernement fédéral en faveur des chemins de fer, M. Blake a fortement censuré le ministère de céder aux demandes incessantes de Québec et des autres provinces au sujet de *better terms*. IL DÉMONTRA CLAIREMENT L'INJUSTICE COMMISE ENVERS ONTARIO PAR LE PROJET ACTUEL qui, au lieu d'équilibrer les choses, perpétue en augmentant l'inégalité qui existe actuellement.

Il a condamné dans des termes convaincants et bien appropriés le système des subventions extra-provinciales, comme " tendant à la destruction de l'indépendance de l'autonomie des provinces et à la démoralisation de toute la confédération." Ça été une critique incisive de la conduite de sir John qui sape ainsi les bases de l'Union et réduit la politique à un jeu de pillage.

Malheureusement tout s'est réduit à des paroles. Il n'en est résulté

aucune protestation efficace du parti grit contre le projet d'un autre pillage du trésor fédéral.

Ceux qui ont entendu le fort réquisitoire de M. Blake contre le système démoralisateur s'attendaient sans doute à ce que le parti enregistrat, lui aussi, son protêt contre la proposition du gouvernement dans des termes aussi forts. Ils ont été grandement trompés. L'amendement par lequel M. Blake a terminé son discours exprimait simplement le regret qu'une province fut injustement favorisée, tandis que les autres ne recevaient pas de secours proportionnés à leurs dépenses.

Au lieu d'affirmor carrément un principe, au lieu de formuler la protestation du peuple contre le système des indemnités, M. Blake a déclaré virtuellement par son amendement que tout se dont se plaint la Province d'Ontario, c'est de n'avoir pas eu sa part des dépouilles.

Pareille conduite n'est ni d'un homme d'État, ni d'un honnête homme ; c'est le fait d'un homme manquant de cœur qui essaie de faire croire à la population d'Ontario qu'il fait son devoir, tandis qu'il se garde bien de tout ce qui pourrait offenser les bleus, de crainte de perdre toute chance d'une alliance avec eux.

Tels sont à peu près les sentiments qui avaient cours dans la presse grite. Qui lit un journal a à peu près la clé de ce qui paraît ailleurs. C'est la même note qui résonne partout avec une désolante uniformité.

Il est facile de conclure que si jamais le parti grit arrive à s'allier à nous, il aura besoin de faire peau neuve.

***

Les alliés grits de M. Laurier se plaignent de la domination française.—Ils prétendent que les bleus sont tout puissants à Ottawa ! !

M. Laurier s'évertue à vouloir nous persuader que les grits brûlent d'amour pour nous et qu'ils nous accableront de tendresses ou de largesses si nous nous allons à eux. Il se garde bien de dire que depuis trente-cinq ans, ses amis d'Ontario n'ont battu sir John Macdonald en brèche qu'en le représen-

tant comme l'instrument des Français, des catholiques et de la province de Québec.

On vient de lire des citations des journaux grits les plus autorisés d'Ontario, datées d'avril 1884, et contenant les appels les plus fanatiques à la population d'Ontario. Il s'agissait de l'indemnité des $2,500,000 accordée par le gouvernement de sir John Macdonald à la province de Québec, et que MM. Blake, Laurier et toute leur séquelle disaient être une injustice pour Ontario.

Remontons un peu plus haut. En 1879, la question des frontières d'Ontario était sur le tapis. Il y avait divergence d'opinion entre sir John Macdonald et M. Mowat sur leur délimitation et sur la commission d'arbitrage qui avait été nommée à cette fin. Sir John voulait que cette question fut réglée définitivement par le Conseil Privé : M. Mowat voulait s'en tenir à l'arbitrage. Or, pour soulever Ontario contre sir John, les grits crièrent sur tous les tons, au parlement et dans la presse, que le chef conservateur agissait ainsi à l'instigation des bleus —ces terribles bleus—de Québec.

Citons tout d'abord le *Globe* du 4 mai 1879 :

Lorsque la province d'Ontario a consenti à fonder la Confédération, elle croyait échapper à la domination bas-canadienne mais L'ASSUJETTISSEMENT ACTUEL DU GOUVERNEMENT AUX CONSERVATEURS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC nous porte à douter de ce fait et de notre position future et met de nouveau toute la question sur le tapis... Les tories d'Ontario suivent leur précieux chef dans cette question et seraient disposés à remettre leur province qu'ils ne peuvent ni tromper ni subjuger, de nouveau sous la domination des Franco-canadiens que sir John peut blaguer et voler s'il ne peut les conduire.

Dans un autre article, le 4 novembre 1879, le *Globe* se plaint que les Canadiens-français ont une trop large part du patronage public :

La vérité du vieux dicton, que la province d'Ontario est la vache à lait

de la Confédération, n'a jamais été démontrée avec plus de force que par la conduite du gouvernement actuel dans la distribution du patronage. Ontario, qui comprend à peu près la moitié de la population de toute la Confédération, et qui contribue au revenu fédéral directement ou indirectement dans une plus grande proportion qu'aucune autre province, ne reçoit qu'à peu près un cinquième du patronage. Les départements des finances, de la justice, des chemins de fer et canaux, de la marine et des pêcheries et du président du Sénat sont réservés au trois provinces maritimes, tandis que les autres départements, les travaux publics, le revenu de l'intérieur, la milice et la défense et la Chambre des Communes sont donnés à la province de Québec seule. DANS LE DÉPARTEMENT DE L'ORATEUR DE LA CHAMBRE DES COMMUNES, LES FRANCO-CANADIENS RECOIVENT LA PART DU LION, tandis que les employés d'origine anglaise sont mis de côté pour les satisfaire. A la dernière session, les pages et les messagers ne pouvaient parler un mot d'anglais. C'est un exemple de la manière dont l'Orateur Blanchet conduit ce département.

Le 30 janvier 1882, le *Globe* dénonçait de nouveau sir John à la vindicte des électeurs d'Ontario. Cartier disait-il, a promis à ses compatriotes qu'ils seraient les maîtres dans la Confédération, et avec le concours de sir John cette promesse est remplie à la lettre. Voici le texte même :

Sir John Macdonald a mis de côté tout sentiment de considération en faveur d'Ontario et a même perdu tout espoir de se concilier cette province et il cherche maintenant sa force principale dans la province de Québec. Par la corruption et les artifices publics, il espère faire élire avec ses " Bleus" un nombre suffisant de députés de la province d'Ontario et des autres provinces pour lui donner la majorité nécessaire pour gouverner. SIR GEORGE ETIENNE CARTIER A PROMIS A SES COMPATRIOTES QU'ILS SERAIENT LES MAITRES DANS LA CONFEDERATION ET AVEC LE CONCOURS DE SIR JOHN CETTE PROMESSE EST REMPLIE A LA LETTRE.

Le 13 juin 1882, le *Globe* s'écriait :

Est-ce que Ontario, A LA DEMANDE D'UNE POIGNEE DE BLEUS DE QUEBEC, va être rabaissée au rang d'une province de cinquième ordre ?

Le 15, encore la même chanson :

LES BLEUS DE QUEBEC GOUVERNENT SIR JOHN BEAUCOUP PLUS QU'ON NE LE SUPPOSE, Ils sont jaloux du progrès de la richesse et de l'importance de la province bien gouvernée d'Ontario.

Le 15 encore, au lendemain même de la présentation des candidats et de l'élection par acclamation de onze bleus de Québec :

Le fait que onze bleus de Québec ont été élus sans opposition, quoique pas du tout surprenant, prête à beaucoup de réflexions. CHACUN S'ATTEND NATURELLEMENT QUE QUEBEC VA DONNER UNE FORTE MAJORITE EN FAVEUR DU GOUVERNEMENT QUI SE PLIE A L'ETROITESSE D'IDÉES ET AUX PREJUGES DES BLEUS ET QUI SE SOUMET AUX DICTEES DES BLEUS.

Le 19, quelques jours avant la votation, le *Globe* revenait encore à la charge dans le but de soulever Ontario contre Québec :

Un vote pour un partisan de sir John approuve la politique D'UN HOMME QUI PENDANT DE LONGUES ANNÉES S'EST SOUMIS AUX BLEUS DE QUEBEC, la faction la plus intolérante du Dominion.

Voyons maintenant ce que disait un autre journal grit, dirigé par M. Mills, député de Bothwell, le *London Advertiser*, qui fulminait presque chaque jour contre la domination française. L'article suivant est daté du 15 février 1882 :

Les tories français sont jaloux de la prospérité de la province d'Ontario et ils sont déterminés à la démembrer si c'est possible. M. Meredith et ses partisans ne représentent pas la province d'Ontario mais bien les *bleus* de la province de Québec, dont ils sont devenus les instruments serviles. ONTARIO A ETE LONGTEMPS SOUMIS AUX TORIES DE QUÉBEC. Il a voulu du gouvernement autonome pour maintenir son indépendance provinciale, mais il a trouvé une bande de conspirateurs, qui pour obtenir l'adhésion du parti aux vues les plus étroites et les plus rétrogrades de

toute la chrétienté, sont prêts à trahir leur province. Sir JOHN A. MACDONALD S'EST DANS CETTE QUESTION LIVRE A SIR HECTOR LANGEVIN ET A SES PARTISANS.

Dans un article encore plus récent, le *Free Press*, d'Ottawa, disait ceci :

LE MINISTÈRE FÉDÉRAL NE TEND A RIEN AUTRE CHOSE, QU'A SOUMETTRE ONTARIO A QUÉBEC, afin de livrer le gouvernement du pays aux mains d'un parti qui ne pourrait même exister sans l'aide de la faction la plus stupide, la plus bigote et la plus rétrograde, les bleus de Québec.

Les chefs libéraux ne se sont pas plus gênés que leurs journaux dans leurs dénonciations contre la "domination française." Ecoutons l'honorable James Young, qui fut ministre des finances dans le gouvernement Mowat. Le discours que nous citons est du 18 janvier 1882 :

Dans l'ancienne province du Canada, sir John s'est maintenu au pouvoir durant quinze années en méconnaissant les droits d'Ontario AFIN D'OBTENIR UNE MAJORITÉ FRANÇAISE, et sa conduite dans la question des frontières était évidemment dictée par les mêmes motifs.....

Le gouvernement fédéral a voulu évidemment se mettre dans les bonnes grâces des autres provinces et PARTICULIÈREMENT DE LA PROVINCE DE QUÉBEC EN DÉMEMBRANT LA PROVINCE D'ONTARIO ET EN LA RÉDUISANT DE MOITIÉ.

Eu pleine Chambre des Communes, sir Richard Cartwright s'exprimait dans les termes que voici au cours d'un débat sur la question des frontières :

Je ne crois pas que la majorité de la population de la province de Québec veuille nous enlever nos droits, mais je crains, d'après l'expérience passée, qu'il n'y ait une petite clique égoïste dans cette province qui soit disposée à le faire ; et JE CRAINS QU'ELLE N'AIT BEAUCOUP TROP D'INFLUENCE DANS LES CONSEILS DE LA NATION DANS LA DÉCISION DE CETTE QUESTION.

M. Charlton, député de Norfolk-Nord, se livrait de son côté

aux plus grandes violences de langage dans un discours qu'il prononçait à Aylmer, comté d'Elgin. Le passage suivant en donne une idée :

Pourquoi Ontario se soumettrait-il à cette injustice ? Cette province paye les trois-cinquièmes du revenu de la Confédération, elle est le foyer de la force, de l'intelligence et de l'esprit d'entreprise au Canada et elle entend affirmer ses droits. Elle a depuis assez longtemps tiré les marrons du feu pour ces LECHEURS DE CRACHATS franco-canadiens et fourni l'argent pour la construction des havres et pour les travaux publics dans la province de Québec.

En justice pour monsieur Charlton, nous devons dire qu'il a nié s'être servi de l'expression *lècheurs de crachats*, lorsque ces paroles lui furent citées par M. Tassé, député d'Ottawa, le 25 avril 1882, au cours d'un débat sur la domination française. Ces paroles avaient été rapportés par un journal grit, le *Saint-Thomas Journal.* Mais M. Charlton n'a pas nié avoir soutenu la thèse grite : que l'on saignait Ontario au profit de Québec.

Pendant ce temps-là, que faisait M. Edgar, le confident, l'ami de M. Laurier, le tireur de ficelles du parti libéral ? M. Edgar cultive les muses avec un certain talent, et il composait pour la circonstance des couplets qui avaient pour but de soulever Ontario contre la prétendue rapacité de Québec. On en jugera par les vers suivants :

The desperate, reckless Tory crew
Ontario ! Ontario !
At bidding of the Quebec Bleu
Ontario ! Outario !
Would rob thee of thy rich domain
But all their plots shall be, in vain
They'll never get thy votes again
Ontario ! Ontario !

(TRADUCTION)

La bande tory désespérée, inconsidérée, Ontario ! Ontario ! A la de-

mande du bleu de Québec, Ontario! Ontario! Voudrait te voler ton domaine. Mais tous ces complots seront vains. Il n'aura jamais tes votes. Ontario! Ontario!

M. Mackenzie a montré la même étroitesse, le même fanatisme, lorsqu'il s'écriait à la grande convention libérale tenue à Toronto, le 3 janvier 1883 : " SIR JOHN ET SES MINIS- " TRES SONT DE SIMPLES MARIONNETTES ENTRE " LES MAINS D'UNE MAJORITÉ FRANCAISE, CE SONT " DES PANTINS QUI SAUTENT QUAND QUEBEC TIRE " LA CORDE (Rires et applaudissements), QUOIQUE JE " SUPPOSE QUE CE DOIVE ÊTRE HUMILIANT POUR " LUI DE DANSER SUR PAREILLE MUSIQUE (Ecoutez! " écoutez !). (Sir John and his ministers are mere puppets " in the hand of a French majority ; they are jumping-jacks " who jump when the Quebec string is pulled (laughter and " cheers), though I fancy it must be rather humiliating for " him to be compelled to dance to such music." (Hear, hear.)

L'homme qui nous a ainsi insultés a été le chef de M. Laurier pendant plusieurs années : ce dernier a même accepté un portefeuille de lui. Ces libéraux excellent à baiser la main qui les soufflète !

Arrivons à une date encore moins éloignée. L'année dernière, le *Saint-Thomas Journal*, journal grit de la plus belle eau, déclarait que les Canadiens-français étaient un danger pour la Confédération, qu'il leur fallait renoncer à leur rêve de devenir une grande puissance, que les provinces anglaises de la Confédération ne s'inclineraient jamais devant eux, et que l'Amérique Britannique du Nord devra être gouvernée comme une nation anglo-saxonne de toute façon. Nous traduisons :

La phalange solide de Français qui habite la province de Québec EST L'ELEMENT LE PLUS DANGEREUX POUR LE SUCCÈS DE LA CONFÉDÉRATION. Se multipliant d'une façon rapide qui est alarmante, et maintenant les idées et les coutumes d'il y a deux cents ans,

les Canadiens-français ne sont ni plus ni moins qu'un obstacle énorme sur la voie du progrès du Canada. Ils sont une nationalité distincte implantée au cœur du Dominion, se tenant à part, tout à fait dépourvus de tout sentiment de loyauté au Dominion et des idées progressives communes au reste du pays, et désirant ardemment le rétablissement d'une domination française sur ce continent.

Cela ne saurait jamais être, et le plus tôt, nos frères français en seront convaincus, il leur sera d'autant plus facile d'avaler la dose désagréable qui tôt ou tard devra leur être administrée. Ce temps arrive, et rien ne le précipite autant que la conduite des Français eux-mêmes, alors que les provinces parlant anglais du Dominion refusant de plier plus longtemps le genou devant Québec, affirmeront le droit de l'Amérique Britannique d'être gouvernée comme un peuple d'anglo-saxons par la parole, le sentiment et les coutumes.

Et combien d'autres orateurs et journaux grits du même genre qui expriment les mêmes idées, les mêmes sentiments, tous inspirés par leur hostilité commune à la cause française ? Ce sont les alliés que les journaux libéraux et certains journaux qui se disent essentiellement conservateurs, nous conseillent de prendre.

M. Laurier a-t-il jamais protesté contre ce langage, contre ces dénonciations aussi fausses que fanatiques ? Nous défions nos adversaires de nous en fournir la preuve.

***

M. Laurier reprimandé par le "Globe" à cause de son servilisme pour les yankees.

Ce n'est pas seulement dans sa politique fiscale que M. Laurier montre sa servilité pour les Etats-Unis. Quand il s'est agi de protéger nos pêcheries contre les empiètements des yankees, en violation du traité de 1818, qu'a-t-il fait ? s'est il montré le défenseur de son pays ou le défenseur des Etats-Unis ? Là encore il n'a pas hésité à se ranger du côté de l'ennemi. Il a plaidé la cause d'une nation étrangère avec laquelle nous étions en conflit. Il a dit pratiquement aux Américains que le Canada

était dans son tort, que le gouvernement avait raison de nous en vouloir, et qu'il y avait une juste cause pour les représailles dont on nous menaçait. Voilà ce qu'un homme d'Etat canadien a eu le triste courage de jeter au vent de la publicité au moment d'une crise dont la gravité était reconnue de tous.

M. Laurier disait à Saint-Thomas, Ontario :

" Le président prétend avoir droit à des représailles. Pourquoi ? Parceque, dans son opinion, il y est obligé par la conduite hostile du gouvernement canadien. Si nous nous heurtons à l'état de choses qui nous menace, cela est dû à la politique vicieuse du gouvernement canadien à l'égard des droits que nous assurait le traité de 1818. Si sa conduite eût été plus douce, il n'y aurait pas eu aujourd'hui de difficultés. Si nos droits eussent été affirmés d'une façon convenable les Etats-Unis ne les eussent jamais discutés. Ils ont été affirmés durement, ils ont été affirmés d'une manière agressive. Plusieurs fois en 1885, des pêcheurs américains ont été arrêtés pour des offenses frivoles, pour de simples contraventions à des lois de douane, qu'ils ignoraient sans doute. Il ne faut pas s'étonner si on se plaint à Washington.".

C'est un plaidoyer américain ! comment ! s'écrie M. Laurier, on a arrêté des pêcheurs américains pour "des offenses frivoles, pour de simples contreventions à des lois de douanes " !

Des simples contraventions à des lois de douane !... mais c'est une bagatelle. On punit les citoyens canadiens qui violent nos lois, très-bien, mais la courtoisie demande qu'on laisse violer impunément ces lois par les étrangers. Deux poids et deux mesures ; sévérité pour les Canadiens et indulgence pour les yankees ; voilà l'idéal de M. Laurier sans doute.

On n'est pas plus galant !

Aussi, il faut voir la popularité soudaine et bruyante de M. Laurier...aux Etats-Unis. Le discours de saint Thomas est cité par la presse américaine avec des titres et sous-titres flamboyants. En voici quelques-uns :

UN CANADIEN PARLE BON SENS—LE CHEF DES LIBÉRAUX DIT QUE TOUTES LES DIFFICULTÉS VIENNENT DE LA FAUTE DU GOU-

VERNEMENT CANADIEN. LE CANADA EST A BLAMER. UN MEMBRE DU PARLEMENT DE LA PUISSANCE JUSTIFIE LA POLITIQUE DES AMÉRICAINS.

LE CANADA CENSURÉ MÊME CHEZ LUI. LANGAGE TRÈS CLAIR D'UN CHEF DU PARLEMENT DE LA PUISSANCE. IL DIT A SES CONCITOYENS QU'ILS ONT GAGNÉ LE MAUVAIS VOULOIR DES ETATS-UNIS PAR LEUR MAUVAISE CONDUITE. LE CANADA N'EST PAS ASSEZ FORT POUR COMBATTRE ! !

Et ainsi de suite. Les grands organes de publicité aux Etats-Unis commentèrent avec allégresse ce malheureux discours. Le *Times* de New-York, dit en autres choses : " L'honorable M. Laurier, dans un discours à Saint-Thomas, lundi dernier, à rappelé à ses auditeurs que durant vingt-cinq ans le Canada a pris une attitude hostile et égoïste envers les Etats-Unis. Son hostilité non déguisée à la cause de l'Union durant la guerre a été la cause réelle de l'abrogation du traité de réciprocité..... Il est exactement vrai que, lorsque les intérêts des deux pays demande une coopération amicale et une conduite libérale, le Canada a adopté uniformement une conduite hostile et essayé de profiter à notre détriment. Il n'a aucun droit de se plaindre si ce pays est enclin au ressentiment."

Voilà les approbations humiliantes que reçoit M. Laurier.

A ces approbations étrangères, un cri d'indignation répondit dans notre pays. Le *Globe*, lui-même, le premier organe libéral du pays, le *Globe*, ennemi acharné des conservateurs, le *Globe* n'a pu s'empêcher de faire la leçon à M. Laurier et de protester contre ses paroles.

Voici comment s'est exprimé le journal grit :

Jusqu'à ce que M. Laurier ait refuté l'argument par lequel nous avons soutenu hier cette opinion, nous devons, avec toute déférence et bon vouloir à son égard, maintenir qu'il a tort de prétendre que la politique du Canada dans la question des pêcheries a été hostile aux Etats-Unis. Sans doute cette politique comme il dit, a été vexatoire pour les Américains, mais quel choix laissaient-ils au Canada autre que celui de la

stricte protection de ses droits, suivant son interprétation de la Convention de 1818 ? Ils ont refusé de négocier quoique nous leur ayons donné en 1885 une saison de pêche libre, afin de leur prouver notre esprit amical.

" Il est vrai que plusieurs officiers du gouvernement ont été parfois très prompts à faire des saisies, lorsqu'ils auraient pu judicieusement fermer les yeux. Mais notre gouvernement était réellement forcé par l'attitude agressive des Américains de donner des ordres pour maintenir dans son intégrité la position canadienne. Tout cela se tenait. Personne n'accusera le *Globe* de souhaiter défendre l'administration de John A. Macdonald. Mais nous avons approuvé d'une manière générale sa politique de pêcheries, comme étant imposée au Canada par l'attitude américaine et nous pensons encore que les libéraux, s'ils eussent été au pouvoir à Ottawa, auraient été forcés d'adopter une ligne de conduite presque identique."

De la part du *Globe* on conçoit de quel poids sont ces paroles. Elles sont une condamnation écrasante des déclarations criminelles de M. Laurier. Le principal organe du parti libéral dit virtuellement à son chef: " Vous avez été injuste et maladroit " Ceux dont M. Laurier n'est pas le chef diront davantage. Ils diront qu'il a trahi la cause de son pays dans une circonstance critique, et qu'un chef de parti qui ne craint pas de blesser sa patrie en voulant frapper ses adversaires, n'est pas digne de gouverner, et ne mérite pas la confiance du peuple.

***

M. Laurier gaspillant les deniers publics !

M. Laurier pose pour l'économie. Pendant qu'il était ministre du revenu de l'intérieur, combien comptait-on d'inspecteurs des poids et mesures ? QUATRE-VINGT-DIX-SEPT ! ! Soit quatre-vingt-dix-sept employés, pris parmi les cabaleurs du parti, qui n'avaient guère autre chose à faire que de retirer leur salaire chaque mois. Et ces salaires s'élevaient chaque année à **$52,282.**

Ce n'est pas tout. Dans le même temps que le département

du revenu de l'intérieur distribuait ainsices $52,000 aux 97 frères et amis, il dépensait, non moins inutilement, une autre somme de $37,399,40 pour instruments en rapport avec l'inspection des poids et mesures, qu'il renfermait—au lieu de les envoyer aux inspecteurs—dans les greniers du bloc de l'Est, à Ottawa, où ils ont rouillé depuis lors et sont devenus inutiles, comme les fameux rails de M. Mackenzie en Colombie. Enfin, en 1877-78, la deuxième année du fonctionnement de cette admirable organisation libérale, l'inspection des poids et mesures coûtait $81,992 et rapportait $29,683 ; déficit $52,309.

Voilà donc une perte sèche de $141,000, causée dans ce seul service en deux années, par la malhonnêteté, l'incurie, la rapacité, le pillage du gouvernement libéral.

Quel administrateur économe que ce M. Laurier ! !

***

M. Laurier l'instrument des grits.

M. Laurier a été ministre pendant un an sous le régime Mackenzie. Qu'a-t-il fait ? A-t-il fait preuve de capacité ? Non. Son administration du département du revenu de l'intérieur fut un gâchis. S'est-il montré soucieux des intérêts de sa province ? Il ne fut qu'un instrument entre les mains de son chef qui avait pour politique de donner le moins possible à Québec.* On a appelé le règne de sir John Macdonald le règne de la *domination française*. Le règne Mackenzie est celui de l'*humiliation française*.

La *Patrie* elle-même qu'on ne soupçonnera pas de mauvais vouloir à son égard ne craignait pas de dire le 26 novembre 1880.

M. Dorion servait sous M. Mackenzie, mais il était l'âme et le chef réel de l'administration. Sa retraite fut suivie promptement de celle de M. Fournier et de M. Letellier, *et la fortune du parti libéral déclina promptement.* Inutile de rappeler les événements qui suivirent, *la politique concentrée entre*

les mains de MM. Mackenzie et Cartwright à qui personne ne faisait contrepoids ; les élections faites sans organisation, sans programme, sans direction bien définie, se terminant par la catastrophe du 18 septembre 1878.

M. Laurier ne fait pas plus contre-poids à M. Carthwright qu'il ne le faisait alors. Il n'est chef que de nom. Un autre journal libéral, le *Free Press* d'Ottawa, n'était pas plus flatteur à l'adresse des ministres français. Ecoutons ce qu'il publiait à la date du 12 octobre 1878.

Avant le 17 septembre, personne n'était plus obséquieux que ceux qui dénoncent maintenant le ci-devant premier-ministre à cause de leur défaite. Quoique nous soyons loin d'inclure tous les libéraux de Québec dans la liste de ces ingrats, il y a beaucoup de vrai, pour parler franchement dans ce que dit un de nos confrères " *que le parti rouge n'a apporté ni force ni respectabilité au parti libéral canadien dans les cinq dernières années.* "

Est ce là l'homme qui devrait gouverner le pays de préférence au chef illustre qui s'appelle sir John A. Macdonald ?